

A QUI & COMMENT ADRESSER VOTRE DEMANDE ?

- Les demandes de soutien financier pour des projets d'envergure nationale doivent être adressées au responsable du Département de Communication qui a dans ses fonctions, la responsabilité de coordonner le CSR Committee et la cellule permanente. Le Département de Communication veille à faire le premier tri. Ce premier tri vise à éliminer toute demande ne répondant pas aux critères de sélection fixés par le CSR Committee. Ces critères de sélection sont disponibles sur le site Internet dans la section - A propos d'IBL - Notre Responsabilité Sociale, dans le document intitulé « Critères de sélection - CSR ». Ils sont aussi disponibles sur l'Intranet dans la section « IBL Publication » et « IBL Politiques ».
- En ce qui concerne les projets locaux, les demandes peuvent être adressées aux représentants membres du CSR Committee dont la liste est disponible sur notre site Internet dans la section - A propos d'IBL – Notre Responsabilité Sociale, dans le document intitulé « Le CSR Committee d'IBL ». Ils sont aussi disponibles sur l'Intranet dans la section « IBL Publication » et « IBL Politiques ». Ensuite, ces membres se chargent de remettre au CSR Committee et à la cellule permanente, un formulaire récapitulatif du projet.
- Nous encourageons fortement les employés à venir proposer des projets touchant des enfants démunis, notamment dans leur région d'habitation, aux membres représentant leur unité opérationnelle sur le CSR Committee.
- Pour les organisations qui souhaitent structurer leur demande et se donner ainsi plus de chance pour obtenir une réponse positive de la part d'IBL, nous mettons à leur disposition un modèle de formulaire qui pourra les guider dans la présentation de leur projet. Ce formulaire est disponible sur notre site Internet dans la section - A propos d'IBL – Notre Responsabilité Sociale, dans le document intitulé « Formulaire ». Il est aussi disponible sur l'Intranet dans la section « IBL Publication » et « IBL Politiques ».

Pour plus d'information, adresser votre demande :

Au Responsable du Département de Communication d'IBL
Pour le CSR Committee
IBL House, 5th Floor
Caudan, Port Louis

Ou, aller sur le site www.iblgroup.com dans la section « About IBL – Our Social Responsibility » ou sur Intranet dans les sections « IBL Politiques » et « IBL Publication » ou encore, communication@iblgroup.com. N'oubliez pas d'identifier clairement le sujet de votre envoi.

